

Vos questions / nos réponses

temps compté en mois pour supprimer une addiction codeine+tramadol

Par [Profil supprimé](#) Postée le 29/05/2014 22:49

bonjour,

dans 4 à 5 mois je ne ferai plus partie des effectifs actifs de la sncf. je n'aurai plus le droit d'accéder à son service médicale.

mon médecin traitant consulte à la sncf uniquement. on m'a dit que ce sera une bonne chose de ne plus pouvoir consulter ce medecin trop concilant.

c'est lui qui prescrit de la codeine et du tramadol mais je ne pourrai plus le voir et si après mon départ de la sncf je ne me suis pas fait sevré, je crains le pire lors de l'arrêt de ces médicaments d'un coup.

je demande ces produit qui bizarrement me permettent d'atténuer la souffrance psychique du à une maladie psychiatrique, la psychose.

dès mardi prochain le 03/06/2014 je le verrai pour lui demander de m'établir un plan de sevrage sur 4 ou 5 mois. Après mes recherches sur internet pour le cas des personnes consommant les médicaments codeine+tramadol il existe un substitut qui correspond bien a la consommation codeine+ tramadol.

le buprenorphine.

lors de la discussion de mardi prochain je lui demanderai pour une période de 4 ou 5 mois si on peut faire un sevrage simple en diminuant progressivement les doses ou si il serait plus utile et efficace d'utiliser le substitut

je vous demanderai votre avis sur ce qui est réellement réalisable

cordialement

serge

Mise en ligne le 30/05/2014

Bonjour,

Un sevrage aux opiacés peut être fait de différentes manières, progressivement, en ambulatoire, via une hospitalisation, ou sans aide. Un médecin généraliste peut tout à fait être apte à pouvoir vous accompagner dans cette démarche. Bien que vous ne vouliez pas vous faire hospitaliser, comme cela semble vous avoir été proposé en centre d'addictologie , rien ne vous empêche malgré tout de vous faire aider par ces professionnels à travers une prise en charge en ambulatoire.

L'éventualité d'un passage au traitement de substitution est à évoquer avec le professionnel qui vous aidera. La buprénorphine peut vous permettre de diminuer votre dosage sur le long terme, de manière adaptée en fonction de là où vous en êtes, notamment sur le plan psychologique. Cela permettrait aussi de ne pas avoir à vous confronter au manque physique lors du départ de votre médecin si vous n'êtes toujours pas sevré d'ici là.

Comme il vous l'a déjà été proposé, nous vous indiquons à nouveau notre numéro de téléphone si vous souhaitez avoir un échange plus approfondi sur votre situation. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.
